

une sorte de bassin d'eau croupie et stagnante, où l'on retrouve jusqu'à 35.000 microbes par centimètre cube. Telle a été la première cause de l'épidémie. La seconde résulte de ce que, dans le but de fournir de l'eau aux étages supérieurs des maisons, on a eu recours à une aspiration plus considérable de ces eaux contaminées. Une troisième cause tient enfin aux terrains qui avoisinent les galeries et sont livrés à la culture maraîchère, qui emploie une grande quantité d'engrais. A la suite de cet exposé des trois causes de l'épidémie de 1898, l'orateur fait connaître que la Commission d'hygiène a émis les vœux suivants : 1^o que les puits soient supprimés à Lyon ; 2^o que des travaux soient effectués pour ramener le courant d'eau pure sur la rive droite du Rhône ; 3^o que la ville entre, au plus tôt, en possession des terrains acquis des Hospices et avoisinant les puits de filtration de la Compagnie ; 4^o que Lyon s'entende avec la commune de Caluire, pour qu'il soit interdit de déverser des vidanges, dans le ruisseau de cette dernière localité ; et 5^o enfin que des instructions soient données aux employés de la Compagnie des eaux, pour éviter l'aspiration des eaux stagnantes et contaminées.

Séance du 14 mars 1899. — Présidence de M. Gilardin. — M. Gabriel Roux explique que le perré et les puits de filtrage, dont il a parlé dans la dernière séance, sont ceux qui sont situés en amont. — M. Locard revenant sur cette question, fait observer qu'à l'origine, l'eau distribuée par la Compagnie était puisée directement dans le Rhône. Aujourd'hui elle passe par les puits de filtration, situés en face de l'ancienne gare de Saint-Clair, réservée actuellement aux marchandises, à 150 mètres de l'axe du chemin de fer et au pied de la balme de la rive droite. Mais toute eau de puits peut, suivant les circonstances, devenir mauvaise. Ici, par suite d'un changement de pression, il peut se produire des fissures et les filtres peuvent se déplacer. L'eau de ces puits peut recevoir ainsi des matières impures, soit par le Rhône lui-même, soit par l'infiltration de l'eau pluviale à travers le plateau bressan, soit à cause de voisinage des écuries des chevaux de la gare de marchandises. Sur le Rhône, une digue circulaire force, malheureusement, le fleuve à s'éloigner des puits ; peut-être l'a-t-on fait dans l'intérêt de la navigation ; mais l'intérêt de la santé publique doit être assurément préféré. Dans tous les cas, il arrive que les puits de filtration sont afimentés avec des eaux croupissantes et contaminées. Or, deux remèdes sont à employer : L'un, tout provisoire,